



Lycée Philippe Lamour

**PROJET EDUCATIF
DE L'INTERNAT
PHILIPPE LAMOUR
A NIMES**

Le projet éducatif de l'internat du lycée Philippe Lamour s'intègre dans le projet global de l'établissement.

L'internat a une capacité d'accueil d'environ 150 élèves qui sont inscrits dans des parcours de formation différents (options artistiques, EPS et parcours professionnels...). Pour chaque demi-étage un AED, assistant d'éducation assure l'encadrement de l'internat, sous la supervision d'un CPE responsable de l'internat et un responsable de permanence par soirée. Les AED, les CPE et tous les membres de la communauté scolaire sont mobilisés afin d'instaurer les conditions d'épanouissement scolaire et personnel des élèves.

L'internat accueille actuellement des internes du lycée Lamour qui vont de la seconde générale au BTS et du lycée Jules Raimu qui vont du CAP au bac pro. L'internat se situe dans l'enceinte de l'établissement, il se compose d'un rez-de-chaussée doté d'un ensemble de pièces à usage collectif et de 3 étages soit six espaces réservés aux chambres des internes (quatre pour les garçons et deux pour les filles).

Le projet éducatif de l'internat prend appui sur le repérage des besoins des différents élèves et consiste à la mise en œuvre d'actions et mesures visant à y répondre.

Il s'inscrit dans les objectifs du projet d'établissement du lycée P. Lamour (La réussite et Faire société) et ceux du lycée J. Raimu (Lutte contre le décrochage, Promouvoir la réussite et Partager les valeurs citoyennes dans une communauté scolaire ouverte au monde), mais également dans les missions de l'École au sens le plus large :

- la réussite de chaque lycéen, la préparation de ces derniers vers la voie des études supérieures ou la vie professionnelle
- rendre les élèves autonomes, capables de choix dans toutes les dimensions de leur vie d'adulte en passant notamment par l'adhésion aux règles de vie et la prise de responsabilités.
- les préparer à devenir des citoyens éclairés par l'exercice de responsabilités.

L'internat est un lieu d'étude, d'apprentissages et un lieu de vie.

Les élèves accueillis à l'internat disposent d'un complément éducatif, pédagogique, culturel et sportif. L'objectif est de leur permettre de s'intégrer dans notre établissement, dans le groupe constitué, et d'exprimer tout leur potentiel avec une meilleure réussite scolaire et personnelle à la clé.

C'est pourquoi le projet éducatif de l'internat du lycée Philippe Lamour s'articule autour de **quatre axes par le biais d'actions spécifiques** :

- **L'accueil des internes**
- **La construction avec les élèves des conditions de vie et de travail optimales : améliorer la réussite de tous les élèves**
- **Le bien-être et la santé des élèves à l'internat**
- **L'ouverture culturelle et le développement d'un sentiment d'appartenance à une entité collective**

ACCUEIL DES INTERNES

Constat : Les élèves internes sont pris en charge sur la totalité de leur temps scolaire et personnel durant la semaine : ils évoluent alors dans un cadre de vie collective autre que la cellule familiale. L'accueil est un moment important afin que les élèves se familiarisent au mieux et dans les meilleures conditions de vie collective, individuelle et d'épanouissement personnel.

Objectif : L'accompagnement des nouveaux internes le premier jour de la rentrée

- Réunion de rentrée avec les nouveaux internes et leurs parents :

- Les internes et les familles sont reçus par l'équipe éducative pour un entretien d'accueil le jour de la rentrée. Cette première rencontre est un temps de découverte des espaces et du personnel encadrant.

Il s'agit aussi d'un temps d'échanges qui a pour but de présenter les règles de vie à l'internat, d'échanger sur le fonctionnement du service de l'internat, de partager un cadre comme base indispensable au bon fonctionnement de l'internat. Enfin, il permet de créer une relation de confiance entre les familles et les équipes éducatives.

- Explication du règlement intérieur de l'internat qui constitue un contrat avec les élèves, les familles et les personnels.

- Sous la responsabilité des CPE, l'AED référent, relit avec ses internes le règlement intérieur et ils en dégagent l'essentiel. Cela permet de renforcer la compréhension et l'adhésion aux règles. Ce travail annuel d'appropriation contribue à la qualité de vie au sein de l'internat et à l'éducation à la citoyenneté. Il s'agit d'un engagement fort de l'interne concernant son assiduité, sa participation à la vie en collectivité et à son travail personnel.

- Accompagner les élèves à la vie en collectivité en rappelant le cadre commun : le respect des lieux et des personnes (autre élève, autre adulte, AED, Agent...)

- Découverte et installation dans les locaux de l'internat.

Il est important que les élèves et les familles s'approprient les différents espaces

Les élèves doivent vivre l'internat comme leur lieu de vie construit autour de règles communes nécessaires au bon fonctionnement mais aussi comme un lieu de vie qu'ils peuvent faire évoluer dans l'intérêt de tous en étant force de proposition.

- Sensibiliser les internes à la découverte de la ville de Nîmes en les informant des lieux stratégiques (gare, musées, conservatoire, cinéma, théâtre, Maison Des Adolescents du Gard, stade des Costières...) pour leur donner des repères dans leur nouvel environnement.

CONSTRUIRE AVEC LES ELEVES DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL OPTIMALES : FAVORISER LA REUSSITE DE TOUS LES INTERNES

Constat : L'internat Philippe Lamour accueille des élèves dont le projet scolaire impose une charge de travail différente. Tous les élèves doivent bénéficier d'un cadre de travail qui leurs permet d'étudier et de réviser dans les meilleures conditions possibles.

L'internat doit être un lieu où s'apprend, se vit et se partage l'esprit de groupe : solidarité, tolérance, partage, convivialité...

Objectif : L'internat doit être un lieu de réussite scolaire et de mobilisation dans les études favorisant la réussite individuelle. Le but est d'offrir des espaces de travail adaptés aux élèves en fonction de leurs besoins pédagogiques et leur degré d'autonomie.

- Des études encadrées en salle tous les soirs pour les élèves de seconde et les élèves des autres niveaux qui doivent encore gagner en autonomie, où ils peuvent bénéficier de l'aide d'un AED.

- Des études en chambre pour les élèves qui ont fait la preuve de leur autonomie.

- Le soutien scolaire avec la présence des AED tous les soirs permet aux élèves soit de consolider les bases, soit d'avoir un soutien scolaire personnalisé (toutes séries) dans la méthode ou dans la réalisation de devoirs, à la demande des élèves ou sur proposition d'un CPE.

- Un tutorat entre pairs ou cours solidaire peuvent être mis en place afin de pallier les difficultés des élèves à besoins éducatifs particuliers : les internes qui ont des compétences solides dans certaines disciplines se mettent à la disposition d'autres internes pour les aider pendant les heures d'étude. Ce type d'actions améliore le climat scolaire et favorise l'engagement des élèves dans leur projet scolaire.

- L'accès aux ressources du CDI de l'internat est possible notamment pour les élèves qui ont un travail de groupe à réaliser. Le CDI du lycée est ouvert le mercredi après-midi pour les internes notamment

- Les élèves ont accès à internet (réseaux filaires) à l'étage dans les chambres, les salles de travail et au CDI afin qu'ils puissent accéder à Pronote et réaliser leurs travaux en utilisant notamment les ressources de l'ENT.

Objectif : Favoriser le suivi des élèves grâce à une collaboration entre les équipes pédagogiques et l'équipe vie scolaire.

- Mise en place de réunions (échanges d'informations, régulations), avec le CPE responsable de l'internat, quotidiennes, formelles et informelles.

- Suivi scolaire des élèves par une transmission des bulletins trimestriels aux AED via le logiciel Pronote et mise en place de dispositif d'accompagnement.

L'internat permet de créer une dynamique d'entraide entre les élèves où chacun peut être pour l'autre une ressource supplémentaire.

BIEN ETRE ET SANTE DES ELEVES A L'INTERNAT

Constat : Etre en forme et avoir une alimentation équilibrée sont les prémices du bien être pour envisager l'entrée dans les apprentissages sereinement.

Par ailleurs, l'adolescence est une période sensible durant laquelle les élèves éprouvent des besoins particuliers et peuvent avoir des conduites déviantes.

Objectif : Favoriser le bien-être des internes dans un cadre de vie agréable et bienveillant. Valoriser la participation des internes aux activités et animations proposées :

- Le personnel qui gravite autour des internes doit tout mettre en œuvre pour proposer aux élèves un cadre de vie agréable et bienveillant.
- S'assurer de l'appropriation des règles de vie en collectivité par tous les élèves pour un cadre commun à tous.
- Amener les élèves à comprendre la nécessité de ranger son espace personnel (chambre) et respecter les espaces communs et les personnels qui veillent à la sécurité, au bon fonctionnement et à l'hygiène des locaux.

Les échanges entre les élèves, les AED et le CPE responsable de l'internat sont quotidiens. Ces échanges permettent de réguler et maintenir un cadre, une qualité de vie à l'internat.

Ces échanges sont relayés si nécessaire aux personnels qualifiés pour répondre aux besoins particuliers des élèves, assurer la maintenance des locaux et enfin proposer un service d'hébergement, d'accueil et de restauration de qualité.

Objectif : Assurer un suivi efficace en favorisant le dialogue et les échanges

- Les infirmières scolaires des établissements assurent un suivi individuel des élèves dans tous les aspects de leur santé. Les échanges entre les infirmières permettront de faciliter la prise en charge médicale des élèves par les CPE et les AED présents à l'internat.

L'hébergement des internes est un moment important durant lequel tout le personnel d'encadrement accueille, écoute et soutient les élèves. Dans ce contexte, s'ajoute un dialogue régulier avec les familles, ce qui permet d'instaurer un climat de confiance et de promouvoir le bien-être des élèves.

- La messagerie mutualisée pour les échanges avec les CPE responsables de l'internat est donnée aux familles pour avoir un réel suivi de leurs enfants : internat.lamour@ac-montpellier.fr et permet aussi un bon dialogue entre tous.
- Avant les vacances scolaires, des temps de bilan et d'échanges entre les CPE des deux établissements et les AED d'internat seront programmées pour favoriser le suivi personnalisé des élèves.

Objectif : Favoriser le « vivre-ensemble » et la mixité au sein du groupe des internes

L'internat du lycée P Lamour accueille des élèves de deux lycées. Aussi, il est important que les élèves aient un sentiment d'appartenance à un même groupe, qu'ils partagent des activités et des valeurs communes.

- Le foyer de l'internat permet des moments de détente avec des jeux de société, une salle TV, ou l'organisation de soirées (carnaval, chasse aux œufs, halloween).

- Dans l'amphithéâtre du lycée sont organisés des séances de Ciné-Débat pour permettre aux élèves de développer leur esprit critique et leur culture cinématographique.

- Des séances éducatives collectives sont organisées en direction des élèves sur des thématiques telles que l'équilibre alimentaire, la puberté, les souffrances psychologiques ou encore les conduites addictives...

- Des séances de sophrologie pour « mieux gérer son stress, la fatigue et les tensions » ont été proposées afin de développer la capacité de concentration et renforcer l'estime de soi. Ces actions contribuent à la qualité de vie au sein de l'internat, à l'éducation à la citoyenneté et au «vivre ensemble».

- Les élèves des deux lycées sont répartis par niveau de classe dans les étages (1^{ère} année de CAP, seconde GT et bac pro ; deuxième année de CAP, Première & Terminale GT et bac Pro) et partagent les mêmes lieux de vie en collectivité, espaces de travail et activités proposées, ce qui permet une véritable cohésion entre les internes.

OUVERTURE CULTURELLE ET DEVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE A UNE ENTITE COLLECTIVE

La réussite scolaire ne se résume pas à l'acquisition de connaissances universitaires se soldant par l'obtention d'un diplôme, elle passe également par l'apprentissage de compétences sociales : la responsabilité, l'autonomie et l'initiative.

Nous sommes là au cœur de l'enjeu éducatif de l'internat : accompagner les élèves dans l'exercice de ces compétences, les faire participer à la création de conditions de vie et de travail optimales. Une forte implication de l'équipe vie scolaire est nécessaire pour contribuer à l'émergence de ce climat.

Constat : L'internat du lycée Philippe Lamour doit instaurer l'émergence de rituels et de moments fédérateurs. Plusieurs tentatives réussies depuis l'ouverture (soirée des internes, soirées cinéma, participation des internes aux différentes manifestations artistiques réalisées par les élèves du lycée P Lamour).

Objectif : Mobiliser les élèves internes dans les instances de représentation de l'établissement

- Les élèves élisent en leur sein des délégués qui sont leur porte-parole.

Il s'agit de favoriser la participation des élèves internes aux différentes instances (telles que le Conseil de Vie Lycéenne, le Conseil d'Administration, le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ou encore la Maison des Lycéens), pour qu'ils soient acteurs de leur vie dans l'enceinte de l'internat et plus largement de leur établissement.

Nous les encourageons à prendre des responsabilités et des initiatives afin qu'ils fassent valoir

leur avis dans les choix opérés par l'établissement.

Ils assureront le suivi du cahier de doléances (à disposition au RDC de l'internat) auprès des CPE.

- Participation des délégués aux différentes réunions et notamment la commission restauration.
- Organisation de réunions permettant d'informer les internes sur le rôle des instances représentatives des lycéens.
- Favoriser les conditions de réunions entre les internes pour une participation active à la vie démocratique de l'établissement.
- Valoriser le choix de se présenter au CVL et à la MDL (nombreux de nos internes y participent).
- Mise en place d'une « fiche projet » pour favoriser la prise d'initiative sur la gestion des temps ludiques, culturels et libres.
- Rencontre entre les associations lycéennes (MDL, AS) pour envisager des actions communes.

Objectif : Encourager la pratique ou la découverte d'une activité culturelle, artistique ou sportive :

- Permettre aux élèves internes inscrits en spécialité ou option musique d'utiliser la salle de musique et mettre à disposition au sein de l'internat un espace musique avec quelques instruments de musique.
- Offrir aux élèves la possibilité de pratiquer une activité extérieure (artistique, culturelle ou sportive) en proposant un temps de repas décalé.
- Assurer avec les familles un moyen de transport sécurisé pour les élèves de spécialités et options facultatives artistiques les soirs de représentation musicale, théâtrale ou séances de cinéma.
- Conforter la présence des internes sur les spectacles des élèves au lycée.
- Favoriser la participation des internes aux activités de l'A.S.

Objectif : Permettre aux élèves d'initier les moments de convivialité et de partage :

- Organisation de la fête des internes.
- Organisation d'une soirée en lien avec la semaine des arts de l'établissement. Cela permet que chaque élève puisse montrer ses compétences dans différents domaines artistiques, sous la supervision d'adultes référents dans ces domaines particuliers.
- Organisation de soirées jeux de société et cinéma.

Corrigé mai 2019